

Jusqu'ici, le ministre n'a pas répondu à ce que j'estime être une demande raisonnable. Puisque la solution qu'il envisageait pour les habitants de Banff a été rejetée, et c'est compréhensible, il devrait leur offrir la possibilité de trouver un logement dans leur propre ville. J'espère que dans la réponse qui sera consignée au compte rendu ce soir, on dira que le ministre reverra sa position et qu'il résoudra le problème du logement à Banff.

Le problème du logement de personnes qui doivent résider dans un parc national s'est posé dernièrement dans une ville située dans un parc important de ma circonscription, le parc Jasper. Cela montre que le gouvernement ne s'intéresse pas aux problèmes de logement des habitants de cette ville.

Après avoir beaucoup insisté, 13 terrains ont été prévus dans le parc Jasper en octobre 1974. Il faut dire que l'on peut uniquement louer les terrains dans les parcs nationaux. On ne peut pas les acheter. On paye un loyer.

Les loyers étaient peu élevés en octobre lorsque l'on a délimité les terrains. Les 13 couples ou personnes qui louaient ces terrains établirent leur programme d'emprunt. Il s'agissait surtout d'employés du chemin de fer et des parcs nationaux. Ils ne gagnent pas beaucoup. Ils établiront leur programme en comptant sur un loyer peu élevé. En juin, un mois avant qu'ils ne songent à entreprendre la construction, on leur a dit que la location du terrain allait augmenter, décupler dans certains cas. Ce n'est pas une dépense que beaucoup d'entre nous peuvent envisager sans réelle inquiétude.

Après quelques réunions à Jasper, au début de la semaine dernière, on a fait circuler une pétition très rapidement, faute de temps. J'ai pu la remettre au ministre au début de la journée; elle portait la signature de mille personnes demandant l'abolition de cette hausse injuste du loyer des terrains à Jasper.

Ce sont deux manifestations des mêmes difficultés. Les gens qui doivent résider dans les parcs nationaux subissent les mêmes pressions pour les logements. Il n'y a pas pour l'instant de solution satisfaisante au problème immédiat. On a enfin entrepris la lourde tâche de planifier à longue échéance et d'établir une administration locale efficace; j'attribue au ministre et surtout à ses hauts fonctionnaires le mérite qui leur revient. Toutefois, nous ne pouvons demander à ceux qui doivent loger leurs enfants quelque part d'attendre indéfiniment l'élaboration des plans à long terme. Il nous faut des logements tout de suite. J'espère que le secrétaire parlementaire donnera une réponse.

M. Charles Turner (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, les dimensions de la ville et les problèmes de logement des gens qui travaillent à Banff sont d'importantes questions qui préoccupent Parcs Canada.

Les autorités en charge du programme ont actuellement pour position de limiter l'expansion de la ville grâce à des contrôles appropriés de planification tout en favorisant en même temps des développements complémentaires à Canmore. Nous considérons que l'on devrait mettre des logements convenables à la disposition des gens qui doivent résider à Banff afin de fournir les services essentiels aux visiteurs du parc.

Le 3 avril, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) s'est entretenu avec le maire Klotz et les membres du conseil de Canmore. Ils ont exprimé les désirs suivants: notre désir de limiter la taille de la ville de Banff; le désir du ministère de faire dévelop-

L'ajournement

per les services fournis aux visiteurs à l'extérieur du parc; l'assentiment du ministère à replacer certains services de Parcs Canada à l'extérieur des parcs; l'intention du ministère d'aider les petits commerces à se replacer de l'intérieur du parc vers l'extérieur; l'offre du ministère d'aider la municipalité à élaborer un plan qui pourrait comprendre les terres à cheval sur la Route transcanadienne que possède le gouvernement fédéral.

La situation de la ville de Canmore est comme suit: la Société d'habitation de l'Alberta a l'intention de viabiliser 63 lotissements de construction immobilière et 20 terrains pour roulettes à Canmore cette année. Les personnes qui travaillent au parc national de Banff mais habitent Canmore et qui n'ont pas encore de maison à Canmore pourront participer au tirage de la loterie en vue d'obtenir un terrain à bâtir. La province a accepté de fournir les crédits pour Canmore; la commission d'urbanisme régionale de Calgary doit entreprendre une étude qui se terminera dans un an; un immeuble de 36 appartements sera construit à Canmore en 1975.

Le ministre a rencontré des membres du cabinet albertain le 1^{er} mai 1975, et a discuté du développement de Canmore. On a établi un comité consultatif mixte canado-albertain sur les parcs, comité qui aurait comme toute première priorité la planification du développement de Canmore. La première réunion de ce comité est prévue pour bientôt.

Le 13 mai, le conseil de Canmore a adopté une motion demandant à la province d'aider le village à se transformer en centre de service pour les visiteurs de parcs.

Afin de répondre temporairement aux besoins de logement à Banff, le secteur qu'on appelle là-bas «Old Block S» a été mis à la disposition des employeurs pour qu'ils y installent des roulettes du genre dortoir pour l'été de 1975. Pour l'été de 1976, environ 80 unités de logement seront construites dans ce secteur. Les terrains seront viabilisés dès cet automne, et la construction des logements commencera dès le printemps.

L'Association canadienne des restaurateurs fournira environ 60 unités de logements d'une ou deux chambres à coucher. Le financement en est presque terminé. La construction débutera vers la fin de cet été et les logements pourront probablement être occupés dès juillet 1976.

Un certain nombre d'études sont en cours à Banff, études qui auront des répercussions sur le lotissement de Banff et la question du logement: le D^r Oberlander travaille à un plan d'expansion urbaine pour Banff. La phase I, qui comporte la préparation de divers modes de planification pour Banff, sera proposée au comité consultatif de Banff le 21 juillet; la phase II, qui porte sur la préparation d'un plan détaillé élaboré d'après les normes de planification de la phase I, suivra immédiatement; une étude en cours doit permettre de résoudre les problèmes de location de logement que rencontrent les employés. Il arrive fréquemment que les propriétaires les expulsent en juin pour pouvoir louer leurs locaux aux visiteurs du parc durant l'été. Il faut espérer que des mesures seront prises pour remédier à cette situation. Une autre étude porte sur l'utilisation de propriétés de location à Banff par des non-résidents. Il s'agit de cas où une maison sert de chalet et ne peut servir à des résidents qui fournissent les services du parc.